



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD

Le 29 février 2024 à 18h30

PRÉSENTS :

Madame Geneviève Allaire, directrice
Madame Karine Santerre, secrétaire
Madame Marylou Leclerc, orthophoniste
Madame Krystel Béluse
Madame Chantal Quimper
Madame Chantal Langlois, enseignante
Madame Nathalie Desjardins, enseignante
Madame Tasha Adams

ABSENT

Monsieur Michaël Bergeron-Vallée
Madame Vanessa Laplante
Madame Geneviève Gouin, tech. SDG

1. MOT DE BIENVENUE

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres.

2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

Karine étant la secrétaire de l'école a été désignée comme secrétaire du conseil.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Toutes les personnes nécessaires au déroulement du conseil sont présentes.

5. SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

La directrice passe en revue l'ordre du jour, ajoute quelques points et propose son adoption.

Adopté à l'unanimité

CE23/24-58

5.1 Nomination de la représentante de la communauté.

Geneviève Allaire rectifie une situation. Au dernier CÉ, soit le 18 janvier,



elle nous avait mentionné ne pas avoir eu de retour de courriel de Mme Lavallée. Cependant, celle-ci avait bien répondu. Son courriel s'est retrouvé parmi les pourriels.

Quant à la lettre envoyée au Club les Lions, nous sommes toujours sans réponse.

5.2 Activités parascolaires - propositions

Karine explique au membres les différentes options de parascolaires disponible pour ce printemps. Il y aura Immuart, sciences et anglais. Le CÉ a opté d'offrir pour ce printemps, Immuart et l'anglais. Le parascolaire sciences sera proposé à l'automne.

5.3 Suivi de la campagne de chocolats

La campagne de chocolat s'est très bien déroulée. On estime que la somme ramassée sera semblable à celle de l'an passé.

5.4 Démarche du PÉ – suivi -

La direction nous présente la nouvelle affiche du projet éducatif de l'école St-Édouard. Elle sera aussi envoyée dans le prochain Info-parents pour leur expliquer quels objectifs l'école aimerait atteindre.

5.5 Soirée des bénévoles

Krystel va informer Stéphanie Mathieu que le CÉ l'a choisi comme bénévole de l'année.

Le document nécessaire pour officialiser sa candidature a été envoyé à la CSS. La soirée aura lieu le 17 avril prochain et la direction l'accompagnera.

6. DOSSIERS MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

6.0 Consultation acte d'établissement

La direction explique au CÉ ce qu'est un acte d'établissement. Cet acte détermine les principaux attributs de l'établissement, son nom, son



adresse ainsi que l'ordre ou les ordres d'enseignement qui y sont dispensés. **CE23/24-59**

7. PROJET DE LOI – NOUVEAUTÉS CÉ

La direction nous présente les nouveaux projets de loi qui concernent le comité d'établissement.

7.1 Absences des membres

Dès le 1^{er} janvier 2024, le membre d'un CÉ qui fait défaut d'assister à 3 séances consécutives du CÉ sans motif jugé valable voit son mandat prendre fin à la séance qui suit, à moins qu'il n'y assiste.

7.2 ODJ et documents à transmettre

Dorénavant l'ordre du jour et les documents qui l'accompagnent doivent être transmis aux membres du CÉ et à leurs substituts au moins 7 jours avant la séance. Les règles de régie interne ne peuvent plus établir de délai plus court

7.3 CÉ à distance

Il est désormais possible de tenir les séances du CÉ à distance, en autant que la direction ou un membre du CÉ soit présent physiquement au lieu fixé pour la séance. Les membres du CÉ pourraient interdire la tenue de séance du CÉ à distance via les règles de régie interne. Les membres du CÉ préfèrent faire les rencontres en présentiel.

Les nouveautés ont été approuvées à l'unanimité
CÉ23/24-60

8. ACTIVITÉS SPÉCIALES ET SORTIE CULTURELLES

8.1 Programmation

Geneviève nous présente le tableau des activités prévues d'ici la fin de l'année scolaire.



8.2 Demande d'utilisation du FINTS

Il y a eu un malentendu lors de la planification d'une activité dans le 3^e cycle et malheureusement ceci a créé un déficit dans l'annexe 48. Geneviève demande donc aux membres s'ils autorisent que l'activité de sculpture de glaise (pour les 5^e et 6^e) soit payée par un autre budget que l'annexe 48. Les choix étaient :

- Budget fonctionnement
- OU**
- Budget FINTS (budget de retour de nos TPS-TVQ payées)

Tasha propose que l'activité soit payée par le budget FINTS. Le tout est secondé par Chantal Quimper. **CE23/24-61**

9. DON DE 5K CHEVALIERS DE COLOMB – CHANDAIS POUR 24-25

Nous avons reçu une bourse de 5000\$ des Chevaliers de Colomb du régiment de St-Rémi. Après avoir discuté avec le président, le fonds serviront à acheter des chandails avec le logo de l'école pour tous les élèves qui seront à notre école en 2024-2025.

Approuvé à l'unanimité **CE23/24-62**

10. AUTRES SUJETS

10.1 Clôture et lumière à œil magique

Nous avons eu l'autorisation de la ville de St-Édouard pour installer une porte (à notre clôture) qui nous permettra d'accéder directement au parc.

Pour l'instant nous sommes au stade des soumissions. Mais idéalement le tout sera installé cet automne.

Pour ce qui est de l'installation de la lumière à œil magique dans la cours, nous avons eu la confirmation d'une entreprise que l'installation serait possible.



10.2 Éclipse solaire

Krystel veut savoir ce que la CSS envisage de faire pendant cette journée. Pour l'instant, nous savons que la CSS a acheté 35000 paires de lunettes qu'elle offrira aux élèves. Elle compte aussi acheminer des capsules pédagogiques aux enseignants.

La direction mentionne qu'elle devra structurer la journée. Dès que ce sera fait, elle fera suivre l'information.

11. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Aucun public

12. TOUR DE TABLE

A) Mot du représentant au comité de parents du centre de services scolaire

Rien à annoncer.

B) Information de la présidence du conseil d'établissement

Krystel désire remercier Nathalie Desjardins, car grâce à la soumission de son nom, son fils, Jacob Bécharde a gagné le concours organisé par le programme des Canadiens à l'école pour souligner sa motivation scolaire. Il ira voir une partie des Rockets de Laval.

C) Information des membres du personnel de l'école

Rien à mentionner.

D) Information de la responsable du service de garde

Geneviève Allaire souligne que la technicienne a préparé plusieurs activités thématiques et que depuis la fréquentation des élèves aux pédagogiques a augmenté.

E) Information de la direction d'école

Prochaine rencontre le 18 avril 2024.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE À 21H15

Geneviève Allaire
Directrice

Krystel Beluse
Présidente du conseil